

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 3 mai 1985

La séance est ouverte à 11 heures.

• (1105)

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LES PROVINCES

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EN ONTARIO

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur le Président, le parti libéral est bien vivant et en santé. Il vient de prouver, en Ontario, que les Canadiens veulent que le gouvernement s'engage dans la voie de la modération. La victoire du parti libéral en Ontario—et c'est une victoire étant donné qu'un plus grand nombre d'électeurs ont voté pour les libéraux plutôt que pour les conservateurs—est une victoire du simple citoyen sur une puissante organisation. C'est la victoire du Canadien ordinaire sur un régime qui prospère grâce au népotisme et aux sondages. Les Ontariens refusent de revenir en arrière et de laisser l'aile droite du conservatisme sacrifier les progrès accomplis sur le plan de la démocratie et de la responsabilité sociale.

Les Ontariens ont fait nettement comprendre qu'ils veulent un gouvernement qui veillera sur leurs besoins et leurs intérêts au lieu de tenir le rôle de figurant dans des démonstrations d'affection manipulées par le chef de tous les chefs conservateurs à Ottawa. On n'acceptera plus les phrases creuses servant à dissimuler les politiques émanant des conseils d'administration ou l'absence de toute politique. Un seul parti offre une direction dynamique et des programmes concrets qui peuvent vraiment remédier au chômage et favoriser équitablement l'expansion économique. Il s'agit bien entendu du Parti libéral de l'Ontario.

Le règne du gouvernement conservateur composé de bœuf-oui-oui qui ont des intérêts à défendre est terminé en Ontario. En outre, le temps du gouvernement conservateur à Ottawa est compté.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

LES CRÉDITS DESTINÉS AU LOGEMENT COOPÉRATIF

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, les coopératives d'habitation sont en péril à cause des actions concertées du ministre du Travail (M. McKnight), responsable du logement, et de certains entrepreneurs axés sur le profit. L'an dernier, alors chef de l'opposition officielle, le premier ministre (M. Mulroney) s'en est pris au gouvernement libéral pour avoir réduit de 40 p. 100 les subventions à ces coopératives. Il s'était exprimé ainsi:

Le parti progressiste conservateur trouve inexcusable que le gouvernement libéral réduise les crédits destinés au logement coopératif... Les conservateurs entendent placer le logement coopératif en tête de leurs priorités.

Quel farceur! Le ministre du Travail a déjà réduit le financement de ce secteur. En Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve, en Ontario, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique, la SCHL abolit des projets d'habitation coopératifs. Il s'agit, pour la plupart, de projets sérieux lancés par des coopératives reconnues qui ont la réputation de procurer des logements dans les limites budgétaires de la SCHL. Or, après avoir encouragé ces dernières à travailler bénévolement, voire à signer des contrats pour l'achat de terrains ou des travaux de construction, la Société refuse soudain d'approuver les projets.

Une fois ces projets annulés, les crédits sont affectés, semble-t-il, à des entreprises louches qui, tout en se défendant d'avoir un but lucratif, traitent en sous-main avec des entrepreneurs commerciaux. Le premier ministre devrait avoir honte de renier sa promesse électorale de manière flagrante et de contribuer à détruire le mouvement coopératif dans le secteur de l'habitation au Canada.

* * *

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

LE 75^E ANNIVERSAIRE DU SERVICE DE LA MARINE

M. Patrick Crofton (Esquimalt-Saanich): Monsieur le Président, je voudrais attirer l'attention de la Chambre sur le fait que demain marquera l'anniversaire d'une date très importante dans l'histoire du Canada. Il y aura 75 ans jour pour jour que le 4 mai 1910 la Chambre a sanctionné, au nom de la population du Canada, la loi qui a donné naissance au Service de la marine du Canada. Seulement quatre ans plus tard, ce service encore tout jeune était appelé à défendre le Canada à bord de navires qui avaient vu des jours meilleurs mais dont les équipages faisaient preuve d'une grande habileté et d'un grand courage.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, la marine canadienne a atteint un sommet, sa flotte atteignant plus de 400 navires et ses effectifs plus de 100,000 hommes et femmes. Cette troisième plus importante marine du monde ne le cédait à aucune autre pour la bravoure et le courage. Durant les cinq années et demie où a fait rage ce long combat connu sous le nom de «Bataille de l'Atlantique», les forces navales du Canada ont contribué à garder ouvertes les routes maritimes vitales de l'Atlantique Nord, le plus souvent dans des conditions atmosphériques épouvantables, contre un ennemi acharné. Cette bataille a ravi au Canada 1,800 vaillants marins et 24 fiers bâtiments.

Il y a eu ensuite la guerre de Corée où les marins canadiens ont également servi leur pays avec énormément de courage. Dans les années qui ont suivi notre marine a continué de jouer un rôle important au sein de l'Alliance de l'Atlantique Nord.